

Sanguille

Nom : Sanguille

Prénoms : Jean Marie Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 221 X

Classe de mobilisation : 1904

ÉTAT CIVIL.

Né le 17 août 1884 à Gilly St Louis canton Gilly St Louis

d e Bourbon-Lancy, département de Saône et Loire, résidant

à Chevagnes, canton de dit, département

d e l'Allier, profession de domestique

fils de Symphorien et de Yvonne Marie, domiciliés

à Gilly St Louis, canton de Bourbon-Lancy, département de Saône et Loire

N° 40 de tirage dans le canton de Bourbon-Lancy

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils chât. f.

yeux châtains, front ordinaire

nez moyen, bouche moyenne

menton bas, visage plein

Taille: 1 m. 89 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : { générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon: Dispense art: 21
Frère au service

Compris dans la 2 partie de la liste du recrutement cantonal (..... portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti le 8 octobre 1904 arrive au corps
soldat de 2^e cl. le dit jour nom: J.M. Sanguille
dans la disponibilité le 18 septembre 1906.
Certificat de bonne conduite accordé

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

RÉGIMENT D'INFANTERIE AUTUN

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou si résidence.
21 octobre 1904	aux Bluziards Cm de Beaulon	Montluçon	R
22 octobre 1904	à Chevagnes Blanches à Chevagnes (Allier)	Montluçon	R
5 Octo. 1. 1912	Coulon, Vallin à Chevagnes Blanches	Montluçon	H
21.8.1913	Morris (Algérie) terme Harmonda chez Batistich	Constantine	H
18.1.1914	Lusigny chez Monsieur 7. Patissier à Brevesse	Montluçon-R.	

Rappelé à l'activité par décret de Mobilisation Générale du 2 Août 1914 - Arrive au Corps le 14 août 1914. Décédé d'antérieurement au 11 Février 1915 (Inhumé par les autorités allemandes (blessures de guerre) Campagne contre l'Allemagne du 14 août 1914 Inscrit au tableau spécial de la Médaille d'Or)

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 24^e régiment d'infanterie du 24 août au 21.7.1908

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 29 Rég. d'Infanterie du 14 au 30 Avril 1913

Passé dans l'armée territoriale le

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

à titre honorifique (J.O. du 14 Mai 1914) avec la citation suivante: "Soldat courageux et dévoué, s'est glorieusement battu à son poste de combat. Croix de guerre avec étoile de bronze"

A accompli une période d'exercices dans l..... du..... au.....

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le.....

Libéré du service militaire le.....

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
18 Sept 1906				

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 2-89-1903.